

a) du douzième du total des montants des articles énumérés au Budget révisé de l'année financière expirant le 31 mars 1963, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement, sauf le crédit n° 5 de l'Énergie atomique, le crédit n° 5 de la Société Radio-Canada, les crédits n°s 45 et 50 des Finances, le crédit n° 11 des Forêts, le crédit n° 40 du Travail, les crédits n°s 30 et 35 du Service législatif, les crédits n°s 30, 35, 40, 70, 80, 125 et 130 des Mines et des Relevés techniques, le crédit n° 70 de la Défense nationale, le crédit n° 25 de la Santé nationale et du Bien-être social, les crédits n°s 10, 45 et 90 du Nord canadien et des Ressources nationales, les crédits n°s 5, 45, 70, 100, 105, 125, 145, 168, 170, 180, 190 et 200 des Travaux publics, les crédits n°s 5, 15 et 25 de la Gendarmerie royale du Canada, les crédits n°s 35, 40, 60, 80, 85, 100, 125, 222 et 225 des Transports, le crédit n° L20 des Prêts, placements et avances, \$292,175,958.00;

b) d'un autre douzième des montants que représentent, audit Budget révisé, l'article 25 de la Production de défense, l'article 5 des Affaires extérieures, l'article 105 du Nord canadien et des Ressources nationales, \$1,842,041.67;

c) du douzième du total des montants des articles énumérés au Budget supplémentaire (A) pour l'année financière expirant le 31 mars 1963, sauf le crédit 112a des Affaires extérieures, les crédits 213a et 222a des Transports, \$8,738,178.92;

d) des dix douzièmes du total des montants des articles énumérés au Budget supplémentaire (B) pour l'année financière expirant le 31 mars 1963, \$27,333,333.34.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Mackasey: Monsieur le président, presque trois mois se sont écoulés depuis que je suis arrivé, avec beaucoup d'autres nouveaux députés au Parlement. Comme la plupart d'entre eux, j'avais des idées toutes faites sur la vie parlementaire, qui me venaient probablement des nombreuses années que j'ai passées dans l'administration municipale. J'ai pris la résolution de faire mon devoir sans me laisser mener par des conceptions trop rigides de parti sur les affaires publiques et en reconnaissant au gouvernement actuel le mérite qui lui revient. Je suis arrivé plein d'admiration pour l'excellent travail de l'ancien ministre de la Justice dans la réforme des institutions pénitentiaires, et en appréciant à sa juste valeur le programme des travaux d'hiver mis sur pied par le gouvernement tory et dont Verdun a largement bénéficié. Je me rends aisément compte du grand nombre d'autres localités canadiennes qui en ont profité également.

Je suis arrivé en ayant conscience aussi, monsieur le président, des problèmes qui se posent à notre grand pays. Comme bien des Canadiens qui ne connaissent pas grand-chose aux problèmes financiers, j'ai compris que la stabilisation du dollar dénotait qu'un grave malaise affligeait notre économie. Je me suis

[M. le président.]

rendu compte de la nécessité d'établir un programme d'austérité. J'ai constaté également que les quelques dernières années de l'histoire du monde ont été d'une importance primordiale et que nous vivons à une époque où voler en orbite autour du globe est devenu chose courante. J'ai cru qu'il fallait peut-être excuser en partie le gouvernement conservateur de n'avoir pas su s'adapter à notre époque. J'étais même prêt à admettre que le sort avait fourni au gouvernement actuel une deuxième occasion de redresser ses erreurs en mettant sur pied certains programmes dont l'économie canadienne avait si grand besoin pour prendre une nouvelle expansion.

Près de trois mois se sont écoulés, monsieur le président, et ces trois mois m'ont convaincu que le gouvernement ne peut ou ne veut pas envisager la situation. Il se refuse à donner le coup de barre et à faire adopter les mesures législatives dont le pays a besoin. La façon insouciant et presque nonchalante de présenter les crédits provisoires tourne en dérision les droits fondamentaux du Parlement. C'est la dixième fois qu'on nous demande de voter des crédits provisoires, ce qui dénote bien que le gouvernement est peu pressé à faire connaître à la Chambre pourquoi au juste cet argent est nécessaire. Depuis trois mois que nous siégeons, seules les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture ont été discutées en détail. Une fois de plus, on nous demande de mettre à la disposition du gouvernement d'importantes sommes d'argent, sans nous donner l'occasion de protéger les intérêts de la population.

Il se peut qu'il existe un précédent à cette façon de procéder, monsieur le président, mais quant à moi, habitué de voir les affaires municipales administrées comme dans une entreprise commerciale, je ne comprends pas qu'un gouvernement puisse se faire allouer de l'argent chaque mois sans indiquer au Parlement comment cet argent sera dépensé.

M. Nasserden: Je me demande si l'honorable député voudrait nous dire quel document il est à lire.

M. le président: Je n'ai pas saisi l'objection soulevée par l'honorable représentant de Rosethorn.

M. Nasserden: Je me demande si le député peut nous dire quel document il est en train de lire?

M. Habel: Ses propres notes. Il n'a pas besoin d'écrire son discours comme vous le faites.

M. Mackasey: Je consulte mes notes. D'ailleurs, sans vouloir faire la moindre allusion au précédent que le député a créé il y a quelques semaines en parlant du bill relatif